

MANIFESTATION

LE LUNDI 16 JANVIER 2017

RDV 14H00 ESPLANADE DU CHÂTEAU DE VINCENNES

# 2016 CITOYEN 2017 DÉLINQUANT

À PARTIR DU  
LUNDI 16 JANVIER \*  
JE SUIS CONSIDÉRÉ COMME  
UN DÉLINQUANT.

LES ÉLUS PARISIENS  
EXTRÉMISTES  
ET INTOLÉRANTS,  
M'ÔTENT LE DROIT  
DE RENTRER DANS PARIS  
AVEC MA MOTO JUGÉE  
TROP VIEILLE.

ON ME POURCHASSE,  
PUIS ON M'EXPULSE  
DE LA CAPITALE D'UN PAYS  
QUE JE PENSAIS ÊTRE CELUI  
DES DROITS DE L'HOMME  
ET DE LA LIBERTÉ.

MANIFESTATION

LE LUNDI 16 JANVIER 2017

RDV 14H00 ESPLANADE DU CHÂTEAU DE VINCENNES

# 2016 CITOYEN 2017 DÉLINQUANT

À PARTIR DU  
LUNDI 16 JANVIER \*  
JE SUIS CONSIDÉRÉ COMME  
UN DÉLINQUANT.

LES ÉLUS PARISIENS  
EXTRÉMISTES  
ET INTOLÉRANTS,  
M'ÔTENT LE DROIT  
DE RENTRER DANS PARIS  
AVEC MA MOTO JUGÉE  
TROP VIEILLE.

ON ME POURCHASSE,  
PUIS ON M'EXPULSE  
DE LA CAPITALE D'UN PAYS  
QUE JE PENSAIS ÊTRE CELUI  
DES DROITS DE L'HOMME  
ET DE LA LIBERTÉ.

MERCI DE NE PAS JETER DE TRACT SUR LA VOIE PUBLIQUE

MERCI DE NE PAS JETER DE TRACT SUR LA VOIE PUBLIQUE



\*A partir du lundi 16 janvier 2017, toutes les voitures mises en circulation avant 1997 et tous les 2 roues motorisés mis en circulation avant 1999, seront interdits de circulation dans Paris. La pollution aux particules fines, est due au diesel. Or, un 2 roues motorisé, fonctionne essentiellement à l'essence et n'émet pas de particules fines. Sa faible consommation et sa fluidité, sont une plus-value dans le trafic urbain. Son taux d'occupation, est de 50% avec son conducteur et de 100% avec un passager. Son impact écologique tant à la construction qu'à la destruction, sont bien moindres que celui d'une voiture ... Cette mesure est évolutive et en 2020, toutes les voitures et les 2 roues motorisés d'avant 2015, seront interdits à leur tour...

**LE 2 ROUES MOTORISÉ EST UNE SOLUTION À LA POLLUTION**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE  
FFMC75.NET



\*A partir du lundi 16 janvier 2017, toutes les voitures mises en circulation avant 1997 et tous les 2 roues motorisés mis en circulation avant 1999, seront interdits de circulation dans Paris. La pollution aux particules fines, est due au diesel. Or, un 2 roues motorisé, fonctionne essentiellement à l'essence et n'émet pas de particules fines. Sa faible consommation et sa fluidité, sont une plus-value dans le trafic urbain. Son taux d'occupation, est de 50% avec son conducteur et de 100% avec un passager. Son impact écologique tant à la construction qu'à la destruction, sont bien moindres que celui d'une voiture ... Cette mesure est évolutive et en 2020, toutes les voitures et les 2 roues motorisés d'avant 2015, seront interdits à leur tour...

**LE 2 ROUES MOTORISÉ EST UNE SOLUTION À LA POLLUTION**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE  
FFMC75.NET